

COMMUNIQUÉ

DU MAIRE DE STAINS AZZÉDINE TAÏBI CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

Stains, le 15 décembre 2022

Cérémonie labels ÉcoQuartiers : Les Tartres mis à l'honneur

A l'invitation du Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires et du Président de la Commission Nationale ÉcoQuartier, Florian Bercault, j'ai participé avec Abdelhak Ali Khodja, Adjoint au Maire en charge de l'Écologie Urbaine, le 14 décembre dernier, à la cérémonie de remise des Trophées labels ÉcoQuartiers 2022.

Lancé en décembre 2012 et porté par le Ministère de la Transition Écologique, **le label ÉcoQuartier répond à l'objectif fixé par le Grenelle de l'Environnement qui vise à encourager la réalisation, par les collectivités territoriales, d'opérations exemplaires d'aménagement durable des territoires.**

Le label ÉcoQuartier accompagne la vie des projets depuis leur émergence jusqu'à 3 ans après la livraison. Il comprend 4 étapes progressives : l'ÉcoQuartier en projet (étape 1), l'ÉcoQuartier en chantier (étape 2), l'ÉcoQuartier livré (étape 3), et l'ÉcoQuartier confirmé (étape 4).

Depuis 2019, **la ZAC des Tartres bénéficie du label ÉcoQuartier en projet (étape 1)**, qui s'est formalisé par la signature de la Charte ÉcoQuartier avec mes collègues Maires de Pierrefitte-sur-Seine et Saint-Denis, Michel Fourcade et Mathieu Hanotin, l'Établissement Public Territorial de Plaine Commune et la Société Publique Locale (SPL) Plaine Commune Développement.

A la croisée de Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis et Stains, **les Tartres ont pour ambition de préserver l'identité maraichère du site et la biodiversité au travers d'un projet d'aménagement doté d'un vaste cœur vert de 15 hectares.**

A terme, les Tartres deviendront un nouveau quartier de vie mixant activités agricoles, espaces de nature préservant la biodiversité, jardins familiaux et espaces de loisirs et de détente.

En octobre dernier, l'équipe de Plaine Commune en charge de l'aménagement du quartier des Tartres et la SPL Plaine Commune Développement ont présenté devant le jury de la Commission Régionale ÉcoQuartier un dossier détaillant les actions mises en place pour vérifier le respect des exigences de la charte écoquartier en phase chantier.

Aussi, c'est avec un immense honneur et une véritable fierté que les Municipalités de Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis et Stains ainsi que Plaine Commune se sont vus remettre, lors de cette dernière cérémonie, **le trophée label ÉcoQuartier en chantier (étape 2) pour le projet des Tartres.**

Cette belle distinction vient encourager et conforter l'ambition que nous portons en matière de transition écologique et environnementale sur ce quartier.

Azzédine TAÏBI
Maire de Stains